Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215600875-20260507-20260403-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
COMMUNE DE L'ILE-AUX-MOINES
CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI 2026

Délibération n°2026-04-03

L'an deux mille vingt-six, le 7 mai 2026 à dix-huit heures, les membres du conseil municipal de la commune de l'Ile-aux-Moines se sont réunis à la mairie sur la convocation du 30 avril 2026 qui leur a été adressée par Monsieur Christophe TATTEVIN, Maire.

Membres en exercice : 15 **Présents : 14** **Votants : 14** **Pouvoirs :1** **Suffrages exprimés : 15**

Présents :

Christophe TATTEVIN, Anne-Luce LE MAUFF, Simon TOURNADRE, Armelle DESMAREST, Hubert O'NEILL, Christophe LE MENÉ, Christine LE MASNE, Marc LÉCULLÉE, Marine MONTORIOL, Nolwenn LE GUILLY, Jean-Marie ROBERT, Catherine LE ROUX, Olivier CARIO, Dominique BEAUFRAND.

Absents ayant donné pouvoir :

Isabelle GAUCHER MOREL a donné pouvoir à Olivier CARIO

Secrétaire de séance : Marc LÉCULLÉE

Logements du Rinville : avenant au marché

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 2 juin 2025, le conseil municipal a autorisé la signature des marchés de travaux pour les logements du Rinville pour un montant Total HT de 645 829.65. Les marchés ont été notifiés le 13 juin.

Par délibération en date du 21 octobre 2025 le conseil municipal à autoriser le Maire à signer des avenants pour un montant total de 15 319,45 HT.

Par délibération en date du 5 mars 2026 le conseil municipal à autoriser le Maire à signer un avenant pour un montant total de 2 193,88 HT.

Un nouvel avenant est nécessaire, Monsieur le Maire en présente l'objet et le montant :

	Lot 13: Enduit de façade
Travaux	Enduisage de la partie oblique horizontale des chevronnières par la mise en œuvre d'un mortier mélange chaux ciment blanc. Ces travaux sont chiffrés à 820 € HT. Rejointoiement du soubassement en façade Nord pour un montant de 650 € HT.
Montant initial du Marché HT	33 395,70 €
Montant avenant 1 HT	1 470,00 €
Montant modifié marché HT	34 865,70 €
Montant modifié marché TTC	41 838,84 €

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215600875-20260507-20260403-DE

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU la délibération n° 20250402 du conseil municipal du 2 Juin 2025relative à l'autorisation de signer les marchés de travaux pour les logements du Rinville ;

VU la délibération n°2025-07-03 du 11 décembre 2025 relative aux avenants ;

VU la délibération n°2026-01-21 du 5 mars 2026 relative aux avenants ;

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la commune ;

Après en avoir délibéré,

Par un vote à main levée, et à l'unanimité,

Le conseil municipal décide :

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant présenté ci-dessus ainsi pour un montant total de 1 470 € HT ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Ile-aux-Moines, le 11/05/2026
Le Maire ;
Christophe TATTEVIN.

MAIRIE DE L'ILE-AUX-MOINES * 56 (Morbihan) *

Le secrétaire de séance
Marc LÉCULLÉE

Acte rendu exécutoire après transmission au représentant de l'État et publication le 12/05/2026
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.